



Les Assises des chargeurs du bassin du Rhin

Compétitivité : le transport fluvial en Alsace aura son conseil d'orientation

En prenant la parole en clôture du colloque de synthèse des Assises des chargeurs du bassin du Rhin, le 2 décembre, à L'ENA, le Préfet de région, Stéphane Bouillon, est venu avec une surprise. "Les Assises, il faut les continuer, a-t-il dit, et il faut maintenant les inscrire dans le quotidien". Il a donc proposé de créer un conseil d'orientation du transport fluvial sur le Rhin, qui permettrait "d'échanger, de lancer des expérimentations et de faire des propositions aux pouvoirs publics locaux, nationaux, et européens tout au long de l'année et pas seulement lorsque nous ferons des Assises". Ce conseil, qui réunirait, comme les Assises, les principaux acteurs impliqués dans le transport fluvial, examinerait aussi les textes de lois et les grands projets ou schémas régionaux de référence, les questions de développement des infrastructures...

En prenant cette initiative, le Préfet de région ouvre ainsi de nouvelles perspectives à la démarche lancée par VNF en décembre 2013 qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2014, à travers six ateliers d'échanges et de réflexions sur les conditions de développement du transport fluvial sur le Rhin supérieur.

Lancée avec 80 participants, dont une vingtaine seulement de chargeurs, la démarche s'est conclue un an après avec près de 200 participants et plus d'une centaine de chargeurs, représentant toutes les grandes filières (produits agricoles, matériaux de construction, conteneurs, hydrocarbures, chimie, produits dangereux, colis lourds, acier et produits métalliques, déchets) et même avec une "future filière" très prometteuse, celle du bois, du bois-énergie et de la biomasse. Plus de 160 idées et propositions sont sorties de cette démarche qui n'a cessé de prendre de l'ampleur au cours de l'année 2014.

Le 2 décembre 2014, lorsque tous les participants, ainsi que les grandes collectivités alsaciennes (1) et les partenaires de la démarche (2) se sont retrouvés dans le grand amphithéâtre de L'ENA, la conviction selon laquelle l'activité fluviale "était un outil majeur de la compétitivité industrielle et économique régionale" était largement partagée.

Les échanges de cette dernière journée ont confirmé et conforté chacun dans l'idée que les "quatre conditions de réussite pour un développement de l'activité fluviale" (*lire ci-après*) pouvaient être réunies à condition de le vouloir collectivement.

La proposition de ce conseil d'orientation donne un cadre, un lieu et des méthodes pour incarner cette volonté de tous les acteurs.

(1) Le conseil régional d'Alsace, les conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la communauté urbaine de Strasbourg et les communautés d'agglomération de Colmar et de Mulhouse

(2) Les quatre CCI alsaciennes, les trois ports de Strasbourg, Colmar et Mulhouse et les collectivités citées en 1.

Quatre conditions pour perfectionner le meilleur outil de compétitivité du territoire alsacien

Les quatre conditions pour développer le transport fluvial en Alsace résultent de ce que les chargeurs et les professionnels du transport ont exprimé tout au long des Assises, pendant une année d'échanges et de débats. C'est ainsi que l'équipe de développement de VNF a organisé les Assises du 2 décembre selon ces mêmes quatre "conditions".

- Condition 1 : renouveler la cale, moderniser le financement, la profession et la formation
- Condition 2 : anticiper les conditions de navigation du Rhin et développer l'information fluviale
- Condition 3 : améliorer la compétitivité de la chaîne fluviale
- Condition 4 : mieux se comprendre et mieux se faire entendre.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

- **Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
- **Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
- **Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
- **Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

Contacts presse :

Voies navigables de France - Direction Territoriale de Strasbourg

Simone Huss

T. 03 67 07 92 48 - P. 06 78 37 69 24

simone.huss@vnf.fr

Sandrine Eck

T. 03 67 07 92 49

[sandrine.eck@vnf](mailto:sandrine.eck@vnf.fr)